— . . . . *Moi;*
Moi, dis-je, et c'est assez...
— Le *moi* est haïssable.
— Je suppose qu'un moine est toujours *charitable*.
— Le tout ne vaut pas la *moitié*.
— Ce *monsieur*-là, sire, c'était moi-même.
— La *montagne* qui enfante une souris.
— Et de Caron, pas un *mot*.
— La *mouche* du coche.
— Le *lion* et le moucheron.
— Se *battre* contre des moulins à vent.
— Madame se *meurt*, Madame est morte!
— Que j'en ai vu *mourir* de jeunes filles!
— . . . . . Avant l'affaire,
Le roi, l'âne ou moi, nous *mourrons*.
— *Moutons* de Panurge.
— Voilà pourquoi votre fille est *muette*.
— Aimez-vous la *muscade?* on en a mis partout.
— Chassez le *naturel*, il revient au galop.
— Noces de *Gamache*.
— C'est toi qui l'as *nommé*. . . . . .
— Il nous faut du *nouveau*, n'en fût-il plus au monde.
— Les beaux *yeux* de ma cassette.
— Tout Paris pour *Chimène* a les yeux de Rodrigue.
— L'*œil* morne maintenant et la tête baissée,
Semblaient se conformer à sa triste pensée.
— Les *oies* de frère Philippe.
— Même quand l'*oiseau* marche, on sent qu'il a des [ailes.
— Cet oracle est plus sûr que celui de *Calchas*.
— Les *oreilles* du lièvre.
— L'*oreiller* de Montaigne.
— Vous êtes *orfévre*, monsieur Josse.
— Pour réparer des ans l'irréparable *outrage*.
— Palais, jardins d'*Armide*.
— Le geai paré des plumes du *paon*.
— *Paraissez!* Navarrais, Maures et Castillans.
— La *part* du lion.
— . . . . J'en *passe* et des meilleurs.
— Passez-moi la *rhubarbe*, et je vous passerai le séné.
— Montrez-moi *patte* blanche.
— Le *pavé* de l'ours.
— Le *paysan* du Danube.
— La *peau* du lion.
— Vendre la *peau* de l'ours.
— Si mes confrères savaient *peindre*.
— Quand on a tout *perdu*, quand on n'a plus d'espoir,
La vie est un opprobre et la mort un devoir.
— Le coq et la *perle*.
— Les prêtres ne sont pas ce qu'un vain *peuple* pense.
— *Peut-être* (de Rabelais).
— Prendre le *Pirée* pour un homme.
— Laissez-leur prendre un *pied* chez vous,
Ils en auront bientôt pris quatre.
— Le coup de *pied* de l'âne.
— Les deux *pigeons*.
— Je *pleure*, hélas! sur ce pauvre Holopherne,
Si méchamment mis à mort part Judith.
— Je *plie* et ne romps pas. . . . . . .
— Comment en un *plomb* vil l'or pur s'est-il changé?
— Le *pot* au lait.
— Le *pot* de terre et le *pot* de fer.
— La *poule* aux œufs d'or.
— Les *prières* boiteuses d'Homère.
— C'est Vénus tout entière à sa proie *attachée*.
— Faire de la *prose* sans le savoir.
— Et l'ami *Pompignan* pense être quelque chose.
— Le renard qui a la *queue* coupée.
— Un je ne sais *quoi* qui n'a plus de nom dans aucune langue.
— *Race* d'Agamemnon qui ne finit jamais.
— *Raison* démonstrative.
— La *raison* dit Virgile, et la rime Quinault.
— Le *rameau* d'or d'Enée.
— On dit, et sans *horreur* je ne puis le redire.
— Il vivait de *régime* et mangeait à ses heures.
— Quand sur une personne on prétend se *régler*,
C'est par les beaux côtés qu'il faut lui ressembler.
— L'âne chargé de *reliques*.
— Honteux comme un *renard* qu'une poule aurait [pris.
— Je *rends* grâces aux dieux de n'être pas Romain.
— Le *reste* ne vaut pas l'honneur d'être nommé.
— Du plus grand des Romains voilà ce qui nous *reste*.
— . . . . . . J'ai *ri*, me voilà désarmé.
— Le seul *roi* dont le peuple ait gardé la mémoire.
— Tu seras *roi*.
— Et, *rose*, elle a vécu ce que vivent les *roses*.
L'espace d'un matin.
— Le grain de *sable* de Pascal.
— Le *sac* de Scapin.
— Saute, *marquis!*
— Quand on le *sait*, c'est peu de chose;
Quand on l'ignore, ce n'est rien.
— Que *sais*-je?
— . . . Couvrez ce *sein* que je ne saurais voir.
— Nourri dans le *sérail*, j'en connais les détours.
— Le *serpent* et la lime.
— Prends un *siége*, Cinna. . . . .
— Imiter de *Conrart* le silence prudent
— *Hameau* de Petits-Soins.
— Le *soliveau* de la fable.
— Un *sonnet* sans défaut vaut seul un long poëme.
— Et si vous n'en *sortez*, vous devez en *sortir*.
— Un *sot* trouve toujours un plus *sot* qui l'admire.
— Bon *souper*, bon gîte et le reste.
— . . . .
soupire, étend les bras, ferme l'œil et s'endort.
— *Sourire* mouillé de larmes.
— Ma foi, s'il m'en *souvient*, il ne m'en *souvient* [guère.
— *Statue* du Commandeur.
— Le *style* est de l'homme même.
— Jamais *surintendant* ne trouva de cruelles.
— Quoi qu'en dise *Aristote* et sa docte cabale,
Le tabac est divin, il n'est rien qui l'égale.
— La tache de sang de lady *Macbeth*.
— Ne forçons point notre *talent*,
Nous ne ferions rien avec grâce.
— *Tarte* à la crème.
— . . . . Le *temps* ne fait rien à l'affaire.
— Se retirer sous sa *tente*.
— Belle *tête*... mais de cervelle point.
— Le matin catholique, et le soir idolâtre,
Il dînait de l'*autel* et soupait du théâtre.
— Le trident de Neptune est le *sceptre* du monde.
— Il en est jusqu'à *trois* que je pourrais citer.
— Qui *trompe*-t-on ici?
— . . . . . . Selon l'*usage* antique et solennel.
— Jamais on ne *vaincra* les Romains que dans Rome.
— Enfin, Malherbe *vint*. . . . .
— *Vérité* en deçà, erreur au delà.
— Ils sont trop *verts*. . . .
— Je laisse à penser la *vie*
Que firent ces deux amis.
— Ton amour m'a refait une *virginité*.
— J'ai voulu *voir*, j'ai *vu*.
— Je *vois*, je sais, je crois, je suis désabusée.
— Je l'ai *vu*, dis-je, *vu*, de mes propres yeux *vu*,
Ce qu'on appelle *vu*...
— . . . . . Quand aura-t-il tout *vu?*
— Homme de bien, qui *voyez* tant de choses.
— Les restes d'une *voix* qui tombe et d'une ardeur qui s'éteint.
— Tu l'as *voulu*, George Dandin.

5° ANTHOLOGIE DES NOMS PROPRES LITTÉRAIRES. Enumération expliquée et commentée des principaux types et personnages appartenant au roman, au théâtre, etc., et que leur originalité a gravés dans la mémoire pour en faire des termes de piquantes comparaisons :

Adamastor.
Agnès.
Agramant.
Akakia (le docteur).
Aladin.
Alceste.
Ali-Baba.
Almaviva.
Amadis de Gaule.
Amaryllis.
Amphitryon.
Angélique (la belle).
Angot (madame).
Archevêque de Grenade (l').
Aricie.
Arlequin.
Armide.
Arsinoé.
Asmodée.
Astolphe (cor, fiole d').
Astrée.
Avocat Patelin (l').
Banco.
Barataria (l'île de).
Bartholo.
Basile.
Beau Ténébreux (le).
Bélise.
Bertrand et Raton.
Bilboquet.
Birotteau (César).
Bobèche.
Bradamante.
Bridoie.
Bridoison.
Cadet Buteux.
Cadet Roussel.
Caleb.
Calypso.
Camille.
Candide.
Capitan.
Carabas (le marquis de).
Cassandre.
Céladon.
Célimène.
Chauvin.
Chérubin.
Chicaneau.
Chimène.
Chloris.
Chrysale.
Cid (le).
Clarisse Harlowe.
Claude Frollo.
Clélie.
Clorinde.
Colin.
Colombine.
Corinne.
Crispin.
Cymodocée.
Desdémone.
Des Grieux.
Diafoirus.
Dimanche (monsieur).
Don Juan.
Don Quichotte.
Dorine.
Dulcinée.
Elvire.
Emile.
Escarbagnas (la comtesse d').
Esméralda (la).
Eucharis.
Eudore.
Eugénie Grandet.
Falstaff.
Fanfan la Tulipe.
Faust.
Figaro.
Fleurant.
Fracasse.
Frétillon.
Frontin.
Galaor.
Galatée.
Galimafré.
Ganelon.
Gargamèle.
Gargantua.
Gaultier Garguille.
George Dandin.
Géronte.
Gil Blas.
Gobseck.
Goriot (le père).
Gracioso (le).
Gradasse.
Grandet.
Grandgousier.
Grandisson
Grégoire.
Gribouille.
Gringalet.
Gringoire.
Grippeminaud.
Gros Guillaume.
Gros Jean.
Gros René.
Guillot.
Gulliver.
Guzman.
Hamlet.
Harpagon.
Herminie.
Hippolyte.
Hudibras.
Iago.
Ismène.
Jacques (maître).
Jeannot et Colin.
Jocelyn.
Joconde.
Jocrisse.
Josse (monsieur).
Jourdain (monsieur).
Julie.
Lagingeole.
Lance d'Achille.
Laridon.
Léandre.
Lear (le roi).
Lélio.
Lénore.
Lignon (le).
Lilliput.
Lindor.
Lisette.
Lovelace.
Loyal (monsieur).
Lubin.
Lucie.
Lustucru.
Macbeth.
Mambrin.
Mandane.
Manon Lescaut.
Marforio.
Marguerite.
Mascarille.
Mayeux.
Médor.
Mélibée.
Mélusine.
Méphistophélès.
Mezzetin.
Micromégas.
Mignon.
Nicole.
Nysus et Euryale.
Obéron.
Œnone.
Ophélie.
Orgon.
Oronte.
Orosmane.
Othello.
Paillasse.
Paméla.
Pancrace.
Pangloss.
Pantagruel.
Pantalon.
Panurge.
Pasquin.
Pernelle (madame).
Perrette.
Perrin Dandin.
Philaminte.
Philinte.
Picaro.
Picrochole.
Pierrot.
Pimbêche (la comtesse de).
Polichinelle.
Pourceaugnac.
Prudhomme (monsieur).
Purgon.
Qaasimodo.
Raton.
Renaud de Montauban.
René.
Robert Macaire
Robinson.
Rodilard.
Rodomont.
Roger Bontemps.
Roi d'Yvetot.
Roland (cor, épée de).
Rollet.
Roméo et Juliette.
Rosine.
Rossinante.
Rothomago.
Ruy-Blas.
Sacripant.
Saint-Preux.
Sancho Pança.
Sangrado.
Scapin.
Scheherazade.
Sganarelle.
Shylock.
Sorcières de Macbeth.
Sosie.
Tabarin.
Tartufe.
Théramène.
Tircis.
Tityre.
Tom Jones.
Tranche-Montagne.
Trimalcion.
Trissotin.
Trivelin.
Truffaldin.
Turcaret.
Turlupin.
Ucalégon.
Vadius.
Valère.
Vautrin.
Vendredi.
Vert-Vert.
Werther.
Zadig.
Zaïre.

Ici encore, nous sortons du plan, de la routine, de l'ornière au fond de laquelle ont marché *moutonnièrement* jusqu'à ce jour tous les ouvrages encyclopédiques. Ces idées nouvelles sont la propriété exclusive du *Grand Dictionnaire universel du XIXe siècle*. Il ne se contente pas d'être français, historique, géographique, mythologique, scientifique, etc., il apporte sa pierre à l'édifice toujours inachevé du progrès, et il dit hautement à ceux qui viendront après lui : « Si vous avez la légitime prétention d'ajouter au monument, apportez des matériaux qui soient d'une autre nature; mais personne n'a le droit de venir semer et récolter dans le champ que, le premier, j'ai défriché et arrosé de mes sueurs. » Pour que l'on ne trouve pas trop de fierté à ces paroles, nous dirons qu'elles ont leur raison d'être : la propriété des noms propres littéraires nous était hier encore âprement disputée. Deux hommes honorables, deux écrivains distingués, qui ont apporté dans cette revendication plus de légèreté que de mauvaise foi, nous n'éprouvons aucune répugnance à le reconnaître, MM. Thalès Bernard et Victor Fournel, viennent de nous accuser publiquement de plagiat, et nous ont fait sortir de notre réserve accoutumée en nous obligeant à leur adresser, par la voie de plus de cinquante journaux, la lettre suivante, à laquelle aucune réponse n'a encore été faite. Nous l'insérons ici dans toute son étendue. Comme une famille, le *Dictionnaire du XIXe siècle* a son honneur à défendre, et cette lettre est appelée à être plus tard une de ses plus précieuses archives :

« Monsieur le Rédacteur,

» Dans un numéro du journal le *Réveil*, M. Thalès Bernard, dont l'Académie française — c'est lui qui le déclare modestement — a déjà récompensé deux fois les travaux, m'accuse, en six colonnes compactes et dans les formes les moins attiques, de lui avoir dérobé, ainsi qu'à son collaborateur, M. Victor Fournel, l'idée des personnages purement littéraires qui forment une des dix parties neuves de mon *Grand Dictionnaire*. Cette réclamation, à propos de laquelle il « en appelle à tous les honnêtes gens, » est appuyée sur un prospectus enregistré au ministère de l'intérieur, à la date du 8 novembre 1861, et dans lequel M. Thalès Bernard développait ce qu'il appelle *son idée*. Alors que je n'aurais rien à opposer à cet enregistrement littéraire, je me permettrais encore de trouver puériles de telles garanties, puisqu'elles ne pourraient devenir une arme sérieuse entre les mains de mon adversaire qu'en admettant cette bouffonne hypothèse : Le ministre de l'intérieur a donné à M. Larousse la clef de ses cartons pour dépouiller M. Thalès Bernard. — Voilà pourtant où aboutissent quelquefois les imputations absurdes; mais je n'en suis pas réduit là, et c'est fort heureux pour mon *complice* et pour moi, car M. Thalès est un homme qui paraît tenir furieusement aux plumes qu'il a tirées de l'aile d'autrui. Vouloir se parer de plumes étrangères, passe encore; mais crier au voleur pendant qu'on se livre à cette petite industrie, l'imagination du fabuliste n'avait point été jusqu'à prêter au geai cette audace.

» Voici donc ce que je dois déclarer pour la complète édification des *honnêtes gens* : l'idée de placer les personnages littéraires sur le même rang que les personnages historiques, et de consacrer, par ordre alphabétique, un article à Adamastor, Agnès, Alceste, Basile, Bridoison, Célimène, etc., etc., cette idée est ma propriété depuis le jour où j'ai tracé le plan de l'immense ouvrage qui est actuellement en voie de publication, c'est-à-dire depuis vingt ans; et, le 30 juin 1861, près de six mois avant que l'*idée* de M. Thalès Bernard eût donné signe de vie, je l'avais, non pas seulement *développée*, mais *exécutée*, dans les nos 35 et 38 de mon journal, l'*Ecole Normale* (30 juin et 21 juillet 1861). J'ai donc le droit de dire à M. Thalès Bernard que son prospectus du 8 novembre était un plagiat (sciemment ou non), et que son article du *Réveil*, où il ose prendre le rôle d'accusateur, mérite une qualification beaucoup plus sévère : *vires acquirit eundo*. Et maintenant, que les *honnêtes gens* décident entre M. Thalès Bernard et moi. »

PIERRE LAROUSSE.

ANTHOLOGIE s. f. (an-to-lo-jî — du gr. *anthos*, fleur; *logos*, discours). Traité sur les fleurs; branche de la botanique qui a pour objet l'étude des fleurs.

ANTHOLOGIQUE adj. (an-to-lo-ji-ke — rad. *anthologie*). Qui appartient, qui a rapport à l'anthologie.

ANTHOLOGUE s. m. (an-to-lo-ghe — rad. *anthologie*). Auteur d'une anthologie.

ANTHOLOME s. m. (an-to-lo-me — du gr. *anthos*, fleur; *lôma*, frange). Bot. Genre de la famille des marcgraviacées, renfermant une seule espèce, qui croît dans la Nouvelle-Calédonie.

ANTHOLYSE s. m. (an-to-li-ze — du gr. *anthos*, fleur; *lusis*, relâchement). Bot. Genre de plantes de la famille des iridées, voisin des glaïeuls.

ANTHOMANE s. et adj. (an-to-ma-ne — rad. *anthomanie*). Même sens que *anthomaniaque*.

ANTHOMANIAQUE s. et adj. (an-to-ma-ni-a-ke — rad. *anthomanie*). Qui est possédé de l'anthomanie; qui aime passionnément les fleurs.

ANTHOMANIE s. f. (an-to-ma-nî — du gr. *anthos*, fleur; *mania*, manie, passion). Manie des fleurs, goût pour les fleurs poussé jusqu'à la passion.

ANTHOMÈTRE s. m. (an-to-mè-tre — du gr. *anthos*, fleur; *metron*, mesure). Entom. Genre de lépidoptères nocturnes, formé aux dépens des phalènes, et renfermant une seule espèce, qui vit en Andalousie.

ANTHOMYDE adj. (an-to-mi-de — rad. *anthomye*). Entom. Qui ressemble à une anthomye.
— s. f. pl. Tribu d'insectes diptères ayant pour type le genre anthomye.

ANTHOMYE s. f. (an-to-mî — du gr. *anthos*, fleur; *muia*, mouche). Entom. Genre d'insectes diptères, de la tribu des muscides, de la section des anthomyzides. Les *anthomyes*, comme leur nom l'indique, vivent sur les fleurs. L'espèce désignée sous le nom d'*anthomye des pluies* est cendrée, avec des taches noires sur le thorax. Dans les temps de pluie, elle s'attache aux yeux des hommes et des animaux. Elle est commune dans notre pays. On dit aussi ANTHOMYIE.

ANTHOMYZE ou **ANTOMYSE** s. m. (an-to-mi-ze — du gr. *anthos*, fleur; *muzô*, je suce). Zool. Qui suce le suc des fleurs.
— Entom. Genre de lépidoptères crépusculaires, voisin des sphinx.
— Ornith. Syn. de *anthornis*.

ANTHOMYZIDE ou **ANTHOMYSIDE** adj. (an-to-mi-zi-de — rad. *anthomyze*). Entom. Qui ressemble à un anthomyze.
— s. m. pl. Section de la tribu des muscides, composée d'espèces vivant dans les bois, dans les herbes des champs, sur les fleurs. Les principaux genres d'anthomyzides sont les *anthomyes*, les *cœnosies*, les *ériphies*.

ANTHON (Charles), érudit américain, né en 1797, à New-York, avocat en 1819, professeur de grec et de latin au Columbia-College en 1820, a réédité le *Dictionnaire classique* de Lemprière (1822), les œuvres d'Horace avec commentaires, notes, etc. En 1835, il entreprit, avec le concours de la librairie Harper, de New-York, la publication d'une collection des auteurs classiques. On lui doit également plusieurs traités ou abrégés de géographie ancienne, de mythologie, de rhétorique, etc. L'édition d'Horace est sa meilleure publication d'humaniste philologue.

ANTHONOME s. m. (an-to-no-me — du gr. *anthos*, fleur; *nomos*, pâture). Entom. Genre de coléoptères tétramères, formé aux dépens des charançons, et renfermant plus de quarante espèces, qui vivent en Europe, en Amérique et en Australie.

ANTHONOTE s. m. (an-to-no-te — du gr. *anthos*, fleur; *nôtos*, dos). Bot. Genre de la famille des légumineuses et de la tribu des cassiées, renfermant une seule espèce, qui croît dans le pays d'Oware.

ANTHOPHAGE adj. (an-to-fa-je — du gr. *anthos*, fleur; *phagô*, je mange). Zool. Qui se nourrit de fleurs.
— s. m. Genre d'insectes coléoptères de la famille des brachélytres, comprenant la *lestève* qui vit sur les fleurs.

ANTHOPHILE s. f. (an-to-fi-le — du gr. *anthos*, fleur; *philos*, ami). Zool. Qui se tient habituellement sur les fleurs.
— s. f. pl. Groupe d'insectes de l'ordre des diptères : *Les* ANTHOPHILES *vivent sur les fleurs, mais la plupart ne ramassent ni cire ni miel.* (Duméril.)

ANTHOPHORE adj. (an-to-fo-re — du gr. *anthos*, fleur; *phoros*, qui porte). Bot. Qui porte une ou plusieurs fleurs.
— s. m. Bot. Prolongement du réceptacle qui, parti du fond du calice, supporte les pétales, les étamines et le pistil.
— Entom. Genre d'insectes hyménoptères mellifères, voisin des abeilles, et renfermant une quinzaine d'espèces européennes. Les *anthophores* ont les mandibules unidentées au côté interne, et les palpes maxillaires composés de six articles distincts. Leur vol rapide fait entendre un bourdonnement assez fort. L'espèce désignée sous le nom d'*anthophore des murs* est commune aux environs de Paris.

ANTHOPHORIDES s. m. (an-to-fo-ri-de — de *anthophore*, et du gr. *eidos*, ressemblance). Entom. Groupe d'insectes mellifères. ‖ On dit aussi ANTHOPHORITE.

ANTHOPHYLLE adj. (an-to-fi-le — du gr. *anthos*, fleur; *phullon*, feuille). Bot. Qui a des fleurs dont les divisions sont allongées en forme de folioles.
— s. f. Polypier fossile, comprenant des sujets dont les étoiles terminales sont plus élargies et comme pédicellées : *On trouve les* ANTHOPHYLLES *dans les terrains anciens.*

ANTHOPHYLLITE s. m. (an-to-fill-li-te — du gr. *anthos*, fleur; *phullon*, feuille). Minér. Substance de couleur brune, composée de silice, d'alumine, de chaux, de magnésie, d'oxyde de fer, d'oxyde de manganèse et d'eau. L'anthophyllite est très-rare, et n'a encore été trouvé qu'en Norvége et au Groënland. Sa forme primitive est le prisme droit rhomboïdal.

ANTHOPHYLLITIQUE adj. (an-to-fill-li-ti-ke — rad. *anthophyllite*). Minér. Qui contient de l'anthophyllite.

ANTHOPHYLLOÉIDE adj. (an-to-fill-lo-é-i-de — du gr. *anthos*, fleur; *phullon*, feuille; *eidos*, forme). Paléogr. Qui représente des fleurs : *Décoration* ANTHOPHYLLOÉIDE. *Les chapiteaux corinthiens sont* ANTHOPHYLLOÉIDES.
— Calligraph. *Lettres anthophylloéides*, Lettres dont les diverses parties représentent des fleurs et des feuilles.

ANTHOPHYSE s. f. (an-to-fi-ze — du gr. *anthos*, fleur; *phusis*, production). Infus. Genre de monadiens, qui vivent agrégés en masses globuleuses à l'extrémité des rameaux d'une sorte de petit polypier sécrété par eux-mêmes : *On trouve des* ANTHOPHYSES *dans l'eau de la Seine, à la fin de l'été.*

ANTHOPOGON s. m. (an-to-po-gon — du gr. *anthos*, fleur; *pôgôn*, barbe). Bot. Plante graminée chloridée, appelée aussi GYMNOPOGON.

ANTHOPORE ou **ANTHOPORITE** s. f. (an-to-po-re ou po-ri-te — du gr. *anthos*, fleur; *poros*, passage). Nom d'une espèce d'encrinite.

ANTHORE s. m. (an-to-re — du gr. *anti*, contre, et du lat. *thora*, nom d'une renoncule). Bot. Espèce d'aconit.

ANTHORISME s. m. (an-to-ri-sme — du gr. *anti*, contre; *orismos*, définition). Philol. Remplacement d'un mot par un autre qui semble plus correct, plus énergique : *On dirait par* ANTHORISME : *les* MAUVAIS SUJETS, *les* DIABLES *qui sont à vos trousses.*

ANTHORNIS s. m. (an-tor-niss — du gr. *anthos*, fleur; *ornis*, oiseau). Ornith. Genre d'oiseaux de la famille des melliphagides. ‖ On écrit aussi ANTHOMYZE.

ANTHORRHIZE adj. (an-torr-ri-ze — du gr. *anthos*, fleur; *rhiza*, racine). Bot. Se dit des plantes dont la fleur se détache de la racine, c'est-à-dire du rhizome ou tige souterraine.

ANTHOS s. m. (an-toss — du gr. *anthos*, fleur). Pharm. Nom donné par les pharmaciens à la fleur de romarin : *L'*ANTHOS *est un aromate.*

ANTHOSAT s. m. (an-to-za — rad. *anthos*). Anc. pharm. Miel aromatisé avec de l'anthos, ou romarin.

ANTHOSIDÉRITE s. m. (an-to-zi-dé-ri-te — du gr. *anthos*, fleur; *sidérites*, de fer). Minér. Minéral qui ressemble au kakoxène, mais qui en diffère en ce qu'il fait feu au briquet. Il forme une veine dans le fer oligiste : *L'*ANTHOSIDÉRITE *se tire du Brésil.*

ANTHOSOME s. m. (an-to-zo-me — du gr. *anthos*, fleur; *sôma*, corps). Crust. Crustacé siphonostome, de la famille des caligites, ayant pour type l'*anthosome* de Smith.

ANTHOSPERME s. m. (an-to-spèr-me — du gr. *anthos*, fleur; *sperma*, graine). Bot. Agglomération des globules reproducteurs de certaines plantes marines. ‖ Genre de la famille des rubiacées, type de la tribu des anthospermées. Il renferme environ quinze espèces, qui habitent l'Afrique australe.

ANTHOSPERMÉ, ÉE adj. (an-to-spèr-mé — rad. *anthosperme*). Bot. Qui ressemble à un anthosperme.
— s. f. pl. Tribu de rubiacées, dont l'anthosperme est le type.

ANTHOSPERMIQUE adj. (an-to-spèr-mi-ke — rad. *anthosperme*). Bot. Qui a rapport aux globules microscopiques appelés *anthospermes*.

ANTHOSTÈME s. f. (an-to-stè-me — du gr. *anthos*, fleur; *stêma*, étamine). Bot. Genre d'euphorbiacées renfermant une seule espèce. C'est un arbre à suc laiteux, qui croît dans la Sénégambie et au Congo.

ANTHOSTOME adj. (an-to-sto-me — du gr. *anthos*, fleur; *stoma*, bouche). Zool. Qui a la bouche en forme de fleur.
— s. m. pl. Helmint. Nom donné à un groupe de vers intestinaux.

ANTHOTHELGES s. m. pl. (an-to-tèl-je — du gr. *anthos*, fleur; *athelgô*, je suce). Entom. Nom proposé pour une des deux grandes divisions de l'ordre des hémiptères, renfermant les espèces vivant de fleurs ou d'autres substances végétales, et qui n'a pas été adopté.

ANTHOTIE ou **ANTHOTION** s. f. (an-to-tî ou an-to-ti-on — du gr. *anthos*, fleur; *ôtion*, oreillette). Bot. Genre de la famille des goodéniacées, renfermant une seule espèce, qui croît en Australie.

ANTHOTROCHE s. m. (an-to-tro-che — du gr. *anthos*, fleur; *trochos*, roue). Bot. Genre de la famille des personnées, renfermant une seule espèce, qui croît en Australie.

ANTHOXANTHE s. m. (an-to-ksan-te — du lat. *anthoxanthum*; formé du gr. *anthos*, fleur; *xanthos*, jaune). Bot. Genre de plantes de la famille des graminées, souvent désigné sous le nom de *flouve*.

— **Encycl.** Inflorescence en panicule spiciforme; épillets contenant chacun une fleur hermaphrodite et au-dessous deux fleurs stériles; glume à deux valves très-inégales, l'inférieure uninerviée, la supérieure beaucoup plus longue et munie de trois nervures; deux étamines : tels sont les caractères distinctifs du genre *anthoxanthe*. La principale espèce est l'*anthoxanthe odorant* ou *flouve odorante*, herbe vivace, à fleurs d'un vert jaunâtre, qui croît dans nos bois, nos pâturages, nos prairies, fleurit de bonne heure, et répand une odeur suave, d'abord faible, mais très-sensible pendant et après la dessiccation. Tous les bestiaux la recherchent et la mangent avec avidité, soit en vert, soit à l'état sec. Le foin qu'elle fournit est peu abondant, parce que ses tiges sont grêles et peu feuillées, mais, en revanche, il est d'excellente qualité. On assure que la chair des moutons nourris dans les pâturages où la flouve est très-abondante acquiert une saveur agréable et un parfum particulier.

ANTHOXANTHÉ, ÉE adj. (an-to-ksan-té — rad. *anthoxanthe*). Bot. Qui ressemble à l'anthoxanthe.
— s. f. pl. Tribu de plantes graminées, dont l'*anthoxanthe* est le type.

ANTHOXANTHINE s. f. (an-to-ksan-ti-ne — du gr. *anthos*, fleur; *xanthos*, jaune). Chim. Principe colorant jaune des plantes.

ANTHOZOA s. f. (an-to-zo-a — du gr. *anthos*, fleur; *zôon*, animal). Polyp. Nom collectif appliqué aux polypes parenchymateux. On a aussi proposé d'appliquer ce nom à la grande division des polypes à une seule ouverture digestive.

ANTHOZOAIRE adj. (an-to-zo-è-re — du gr. *anthos*, fleur; *zôon*, animal). Zool. Se dit d'animaux qui ressemblent plus ou moins à des fleurs.
— s. m. pl. Famille de polypiers.

ANTHOZOON s. m. (an-to-zo-on — du gr. *anthos*, fleur; *zôon*, animal). Polyp. Nom donné par quelques naturalistes aux polypes à une seule ouverture digestive. V. ANTHOZOA.

ANTHRACÈNE ou **ANTHRACINE** s. f. (an-tra-sè-ne — du gr. *anthrax*, charbon). Chim. Substance que l'on obtient par la distillation du goudron de houille. L'*anthracène*, appelée encore *paranaphtaline*, paraît être isomère de la naphtaline; elle est insoluble dans l'eau, très-peu soluble dans l'alcool : l'essence de térébenthine est son meilleur dissolvant.

ANTHRACÉNUSE s. f. (an-tra-sé-nu-ze — du gr. *anthrax*, charbon). Chim. Produit résultant de l'action de l'acide nitrique sur l'anthracine.

ANTHRACIAS s. f. (an-tra-si-ass — du gr. *anthrakias*, noir comme du charbon). Entom. Genre de coléoptères hétéromères, voisin des ténébrions.

ANTHRACIDE adj. (an-tra-si-de — du gr. *anthrax*, charbon; *eidos*, aspect). Entom. Qui ressemble à un anthrax. ‖ On dit aussi ANTHRACIEN.
— s. m. pl. Famille d'insectes diptères ayant l'anthrax pour type.
— Minér. Famille de minéraux dont le carbone est le type. V. CARBONIDES.

ANTHRACIDOXYDE s. f. (an-tra-si-do-ksi-de — de *anthrax* et *oxyde*). Chim. Composé résultant de l'action de l'acide nitrique sur l'anthracine.

ANTHRACIE s. f. (an-tra-sî — rad. *anthrax*). Méd. Nom donné à certaines affections analogues à l'anthrax.

ANTHRACIEN, IENNE adj. V. ANTHRACIDE.

ANTHRACIFÈRE adj. (an-tra-si-fè-re — du gr. *anthrax*, charbon, et du lat. *fero*, je porte). Géol. Qui contient de l'anthracite. ‖ *Terrain anthracifère*, Nom donné à un ensemble de groupes géognostiques regardés jadis comme le gisement exclusif de l'anthracite. ‖ On dit aussi ANTHRAXIFÈRE.

— **Encycl.** Sous le nom de *terrain anthracifère* ou *anthraxifère*, M. d'Omalius d'Halloy comprenait les terrains paléozoïques placés au-dessous de l'étage de la houille, depuis le *calcaire carbonifère* jusqu'au *terrain silurien*, c'est-à-dire le calcaire carbonifère, le vieux grès rouge, et toute la partie supérieure des schistes de transition. Le terrain *anthracifère* de M. d'Omalius représentait exactement ce qu'on désignait autrefois par le terme vague de *terrains de transition*, *terrains intermédiaires*. Il fut divisé par MM. Murchinson et Sedgwich en trois parties : le calcaire carbonifère (qui forme, réuni à la houille, le *terrain carbonifère*), le *terrain dévonien*, et le *terrain silurien*. V. CARBONIFÈRE, DÉVONIEN, SILURIEN.

ANTHRACIFORME adj. (an-tra-si-for-me — de *anthrax* et *forme*). Entom. Qui a la forme d'un anthrax.

ANTHRACINE s. f. V. ANTHRACÈNE.

ANTHRACIQUE adj. (an-tra-si-ke — rad. *anthrax*). Pathol. Relatif à l'anthrax; qui tient de l'anthrax.

ANTHRACITE s. f. (an-tra-si-te — du gr. *anthrax*, charbon). Minér. Charbon de terre qui brûle avec difficulté, et ne donne qu'une flamme courte, sans aucune fumée ni odeur.
— Gramm. Quelques auteurs font ce mot masculin.

— **Encycl.** Le nom d'*anthracite* est donné particulièrement aux variétés de charbon de terre qui ont le moins conservé les caractères de leur origine végétale; il s'applique par conséquent aux combustibles des terrains de sédiment les plus anciens, c'est-à-dire des dépôts qui ont précédé la période houillère. L'*anthracite*, appelée aussi *houille éclatante* et *charbon incombustible*, est une substance noire, sèche au toucher, d'une texture variable, tantôt compacte, tantôt feuilletée, présentant le plus souvent un éclat métallique assez prononcé. Elle est composée presque entièrement de carbone, et ne contient qu'une très-petite quantité de principes volatils; les matières que la calcination lui fait perdre s'élèvent rarement à plus de 8 pour 100; aussi brûle-t-elle sans flamme ni fumée.

L'*anthracite* a été longtemps considérée comme incombustible, parce qu'elle est très-difficile à allumer; mais elle n'a besoin que d'une grande quantité d'air pour produire en brûlant une chaleur très-intense. Elle ne peut être employée qu'en assez grandes masses; la facilité avec laquelle elle s'éteint, quand elle est en petite quantité, ne permet de la faire servir au chauffage domestique qu'en la mêlant aux matières d'une combustion plus facile. Son principal usage est la cuisson de la chaux et des poteries, le chauffage des fours de verrerie, le traitement métallurgique des minerais, etc.; en un mot, elle est précieuse dans toutes les opérations qui exigent une haute température. Les bûches dites *économiques*, que beaucoup de personnes placent dans le fond de leur cheminée, sont faites avec de l'*anthracite* unie à de la houille et à une petite quantité d'argile.

L'*anthracite* appartient surtout au terrain *dévonien*, dans lequel elle forme des couches souvent très-régulières; on en rencontre aussi dans des terrains beaucoup plus modernes. La France possède des dépôts importants de ce combustible dans les départements des Hautes-Alpes, du Gard, de l'Isère, de la Mayenne et de la Sarthe. Il s'en trouve également dans le Valais, le Hartz, la Saxe, la Bohême, l'Espagne, les îles Britanniques, etc.; mais nulle part, l'*anthracite* n'est aussi répandue et ne forme des couches aussi puissantes qu'aux Etats-Unis.

ANTHRACITEUX, EUSE adj. (an-tra-si-teu, eu-ze — rad. *anthracite*). Minér. Qui contient de l'anthracite, qui est formé d'anthracite.

ANTHRACODE adj. (an-tra-ko-de — du gr. *anthrax*, charbon; *eidos*, forme). Pathol. Qui a la couleur du charbon; qui présente les caractères de l'anthrax.

ANTHRACOÏDE adj. (an-tra-ko-i-de — du gr. *anthrax*, charbon; *eidos*, forme). Pathol. Qui a la couleur du charbon; qui ressemble à l'anthrax. ‖ *Tumeurs anthracoïdes*, Tumeurs de couleur noire, généralement désignées aujourd'hui sous le nom de *mélaniques*. ‖ *Furoncle anthracoïde*, Furoncle qui, par sa forme et son étendue, se rapproche de l'anthrax.

ANTHRACOKALI s. m. (an-tra-ko-ka-li — du gr. *anthrax*, charbon, et de *kali*, nom arabe de la potasse). Chim. Nom donné à un carbure de potassium introduit dans la thérapeutique, il y a quelques années, par un docteur allemand, pour combattre les scrofules, les affections cutanées eczémateuses, et quelques autres maladies.

ANTHRACOLITHE s. m. (an-tra-ko-li-te — du gr. *anthrax*, charbon; *lithos*, pierre). Minér. Nom d'une variété d'anthracite que l'on tire de Hongrie.

ANTHRACOMANCIE s. f. (an-tra-ko-man-sî — du gr. *anthrax*, *anthrakos*, charbon; *manteia*, divination). Sorte de divination qui se faisait par l'inspection du charbon incandescent.

ANTHRACOMÈTRE s. m. (an-tra-ko-mè-tre — du gr. *anthrax*, charbon; *metron*, mesure). Chim. Instrument qui sert à déterminer la quantité d'acide carbonique contenue dans un fluide aériforme.

ANTHRACOMÉTRIQUE adj. (an-tra-ko-mé-tri-ke — rad. *anthracomètre*). Qui concerne l'anthracomètre, l'appréciation de la quantité d'acide carbonique entrée dans la composition d'un mélange gazeux.

ANTHRACONITE s. m. (an-tra-ko-ni-te — du gr. *anthrax*, charbon). Minér. Une des nombreuses variétés des carbonates de chaux. V. MADRÉPORITE.

ANTHRACOSE s. f. (an-tra-kô-ze — du gr. *anthrakôsis*, transformation en charbon). Pathol. Nom sous lequel on désignait autrefois un ulcère escharotique avec fluxion et gonflement, survenant sur une partie quelconque du corps, et quelquefois à l'œil, dans le cours de certaines fièvres.

ANTHRACOSIS s. f. (an-tra-kô-ziss — du gr. *anthrakôsis*, formation de charbon). Pathol. Affection caractérisée anatomiquement par la présence, dans les poumons et les ganglions bronchiques, d'une matière de couleur noire qui présente à l'analyse chimique tous les caractères du charbon.

— **Encycl.** Le dépôt d'une matière charbonneuse dans les poumons et les ganglions est, suivant M. Natalis Guillot, un fait constant chez les vieillards. Cette matière commence à paraître dans l'âge adulte, et tend à s'accumuler dans la vieillesse. Elle se montre d'abord sous forme de granulations extrêmement fines, disséminées dans la trame des canaux aériens. Dans cet état, elle ne modifie pas l'organisation intime des poumons; aucun symptôme ne révèle sa présence; mais lorsqu'elle s'accumule en certaine quantité, elle détermine l'oblitération des petites extrémités vasculaires et bronchiques, et forme ainsi, au milieu du tissu pulmonaire, des îlots impropres à la respiration. L'étendue de ces îlots est fort variable : quelquefois l'amas de charbon atteint le volume d'une orange; alors le parenchyme pulmonaire, privé de ses canaux aériens et veineux, ne forme plus qu'une sorte de gangue résistant au scapel et à la pression, semblable à du carton mouillé et coloré en noir, ou à du cuir qui aurait bouilli dans de l'eau saturée de noir de fumée.

Faiblesse, pâleur, inappétence habituelles, hémoptysies plus ou moins graves, son obscur ou mat dans un point du thorax, surtout au sommet; souffle bronchique à l'expiration et à l'inspiration, résonnance de la voix : tels sont les symptômes observés chez les vieillards qui portent dans les poumons ces amas de charbon. La mort peut n'avoir pas d'autre cause lorsque la respiration et la circulation sont devenues impossibles dans une portion plus ou moins étendue des poumons. De plus, la présence des molécules charbonneuses augmente chez les vieillards la gravité des maladies aiguës ou chroniques de la poitrine, et exerce sur l'évolution et la terminaison de ces maladies une fâcheuse influence.

Le dépôt de charbon qui constitue l'*anthracosis* est-il un produit morbide formé dans l'organisme, ou un corps étranger venu du dehors? Cette dernière opinion était celle de Laënnec,